Image not found or type unknown

Quelles sont les juridictions administratives gérées par le Conseil d'État ?

Question / réponse publié le **04/08/2024**, vu **307 fois**, Auteur : Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA

Quelles sont les juridictions administratives gérées par le Conseil d'État ?

> Le Conseil d'État, en sus de ses fonctions consultatives et contentieuses, assure la gestion des tribunaux administratifs, des cours administratives d'appel ainsi que de la Cour nationale du droit d'asile.

SOURCE ET DE PLUS :

https://www.vie-publique.fr/fiches/269092-les-juridictions-administratives-gerees-par-le-conseil-detat

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés